

## Confinement et mesures de déconfinement en Europe

---

### LE ROYAUME-UNI

#### *Le confinement*

Le Royaume-Uni a pris des mesures de confinement de sa population dès le **24 mars**, en imposant à sa population de rester chez elle et en **interdisant les rassemblements de plus de deux personnes**. Les règles du confinement étaient :

- Fermeture des restaurants et cafés, sauf pour la vente à emporter ; et des boîtes de nuit.
- Fermeture des écoles et universités.
- Fermeture des commerces non-essentiels (vêtements...), des espaces sportifs (terrains de jeux, salles de sport, piscines...), des musées et des bibliothèques.
- Interdiction de rendre visite à des amis chez eux et de voir des membres de la famille n'habitant pas dans la même maison.
- Ouverture des parcs maintenue pour permettre à la population de faire du sport, mais interdiction de s'y réunir.

Les Britanniques étaient autorisés à quitter leur maison pour faire des achats de première nécessité, se soigner, pour travailler dans des secteurs essentiels (comme la construction), ou pour sortir le chien. Ces sorties étaient limitées à une par jour et devaient se faire dans le respect de la règle de distanciation de 2 mètres avec les autres. Les Britanniques n'avaient pas à fournir d'attestation, mais pouvaient recevoir une amende de 60 pounds s'ils sont contrôlés par la police et incapable de justifier leur présence dans l'espace public.

À la date du 13 mai, le Royaume-Uni comptait 491 décès pour 1 million d'habitants.

#### *Le déconfinement*

##### **Enjeux majeurs pour la préparation du déconfinement.**

Avant la présentation du plan de déconfinement par Boris Johnson le dimanche 10 mai, **5 critères** avaient été définis par Downing Street pour déterminer la date du déconfinement. Pour que celui-ci soit lancé, il fallait :

- La preuve que la NHS peut faire face à la situation dans tout le Royaume-Uni ;
- Une baisse soutenue du nombre de décès quotidiens ;
- La preuve que le taux d'infection diminue ;
- La confiance dans la capacité de l'offre de tests et d'EPI (Equipements de Protection Individuels) à répondre à la demande ;

- Qu'il n'y ait aucun risque de deuxième pic.

L'enjeu principal pour commencer le déconfinement était de **faire baisser suffisamment le taux de transmission « R »** (omniprésent dans les discours de Boris Johnson et dans les articles et analyses de la presse britannique) du virus. Début mai, ce taux était déjà en dessous de 1 (entre 0,6 et 0,9 selon les estimations), mais pour prendre des mesures d'assouplissement du confinement, il fallait avoir plus de marge de manœuvre et donc attendre que ce taux baisse encore. Deux fois par semaine, le groupe consultatif scientifique pour les urgences (Sage) faisait des prévisions sur l'augmentation de ce taux de transmission pour chaque mesure éventuelle d'assouplissement du confinement, comme la réouverture d'écoles, de magasins ou l'ouverture des théâtres et des cinémas. La solution suggérée pour garder ce taux au plus bas tout en commençant le déconfinement était d'assouplir les restrictions une à une, puis de surveiller les effets jusqu'à ce que les experts soient satisfaits que d'autres changements puissent être apportés.

Un autre enjeu majeur est **l'acceptation des populations des mesures de déconfinement** : accepteront-elles de retourner au travail, de remettre leurs enfants à l'école etc ? De nombreux syndicats soutenus par le Labour dénonçaient, avant même l'annonce du plan de déconfinement, les projets de levée du confinement et de retour au travail, en affirmant que leurs recommandations étaient trop floues et donc qu'ils mettent les travailleurs en danger ou ne les protégeaient pas assez, notamment les personnes vulnérables (femmes enceintes, et ceux souffrant de maladies comme le cancer, l'asthme ou le diabète). Concernant les écoles, un sondage avait révélé mercredi 6 mai que la majorité des parents ne renverraient pas leurs enfants à l'école dès leur réouverture.

#### [Plan de levée des mesures de confinement annoncé le 10 mai par Boris Johnson.](#)

Le 10 mai, Boris Johnson a proposé un **plan de déconfinement en 3 étapes**.

Un **système d'alerte à cinq niveaux** sera mis en place pour informer le public de la mesure dans laquelle le virus est sous contrôle, chaque niveau correspondant à un certain niveau de confinement. Le pays opère actuellement au niveau quatre, ou "rouge", ce qui signifie que le taux de transmission du virus a été supérieur à son niveau cible de 1 dans certaines régions du pays, mais que la NHS dispose de capacités d'accueil importantes en cas d'augmentation des infections. Plus le niveau d'alerte sera bas, plus les mesures de confinement pourront être levées. Boris Johnson a annoncé que le Royaume-Uni était en mesure de **passer progressivement du niveau 4 au niveau 3**.

Ce niveau trois, ou "orange", signifie que le gouvernement pourrait bientôt introduire des assouplissements au-delà des changements plus mineurs qu'il a annoncés dimanche (comme l'autorisation de faire de l'exercice physique à l'extérieur sans limitation à partir du mercredi 13 mai).

Il est conseillé aux employés de bureau qui peuvent continuer à travailler à domicile de le faire. Les Britanniques devraient se voir accorder un droit légal de travailler à domicile afin de s'assurer qu'ils ne soient pas obligés de retourner sur leur lieu de travail par leur employeur. Toute personne qui ne peut pas travailler à domicile, comme ceux qui travaillent dans la construction ou les usines, devrait être "activement encouragée à aller travailler". Des directives ont été données aux employeurs pour rendre les lieux de travail "Covid-secure". Le gouvernement recommandera que les bureaux soient recalibrés afin de permettre une distanciation sociale. Les employeurs devront mettre en place des heures d'arrivée et de départ échelonnées pour les personnes qui ont un rôle essentiel dans l'entreprise ou qui ne peuvent pas travailler à domicile.

Les **écoles primaires devraient rouvrir à partir du 1<sup>er</sup> juin**. Le gouvernement a dû faire face à une résistance à la réouverture des écoles de la part des syndicats qui insistent sur le fait qu'ils n'envisageront pas un retour à l'école tant qu'un système de "test and trace" des cas de Covid 19 n'aura pas été mis en place pour les écoles. Mercredi 6 mai, un sondage a révélé que la majorité des parents ne renverraient pas leurs enfants à l'école dès leur réouverture.

Pour ce qui est du **voyage et des transports**, le Premier ministre a annoncé que les visiteurs venant en Grande-Bretagne seront mis en quarantaine pendant 14 jours afin d'éviter une deuxième vague de l'épidémie. Les sociétés de transports envisagent d'introduire une application afin de mesurer le nombre de personnes qui peuvent passer par les gares et les stations à un moment donné. Ils envisagent de mettre en place des systèmes de files d'attente et les itinéraires à sens unique dans les gares et les wagons de train.

**Les bars, cafés et restaurants restent fermés** mais peuvent proposer des services de plats à emporter et de livraison. Les hôtels et d'autres lieux publics pourront éventuellement rouvrir en juillet si les mesures de distanciation sociale sont respectées. Les magasins considérés comme non essentiels, notamment les magasins de vêtements et les coiffeurs, restent également fermés ; tout comme les gymnases et les terrains de jeux, ainsi que les lieux de culte.

Le Premier ministre a déclaré que pour contrôler la propagation du virus, la Grande-Bretagne devrait disposer d'un « **système de dépistage des victimes potentielles et de recherche de leurs contacts** qui soit le plus performant au monde ». Il a ajouté que le gouvernement testait "des centaines de milliers de personnes chaque jour", mais qu'il restait beaucoup à faire. **L'ambition du gouvernement est d'atteindre 200 000 tests "d'ici la fin de ce mois [mai] - et d'aller encore plus loin"**.

Cette stratégie de dépistage repose sur le principe « **tester, suivre, tracer** » (« test, track and trace ») : tester la population pour repérer le virus, suivre comment et où le virus se propage, et tracer les personnes qui sont potentiellement infectées. Pour cela, le gouvernement a développé une **application qui est en train d'être testée par des volontaires sur l'île de Wight**.

Beaucoup de questions se posent au sujet de cette application :

- Le système de l'application est-il centralisé (dans ce cas-là, le gouvernement ou le système de santé ont accès aux données, même si elles sont anonymisées) ou décentralisé (les données restent sur le téléphone de l'utilisateur jusqu'à ce qu'il décide de les partager) ?
- Les données sont-elles protégées ?
- Les citoyens vont-ils accepter de la télécharger (suffisamment pour qu'elle soit efficace) ? Son téléchargement devrait-il être rendu obligatoire ?
- Le gouvernement veut faire en sorte que les données restent sur des serveurs à l'intérieur du pays, surtout si ces serveurs sont américains, car les Etats-Unis disposent du Patriot Act qui permet de réquisitionner les données détenues par les compagnies américaines dans tous les pays du monde, si le gouvernement américain le demande.

### Quelques réactions aux annonces de Boris Johnson.

Les dirigeants de l'Ecosse, de l'Irlande du Nord et du pays de Galles ont largement critiqué la décision de Boris Johnson de passer du slogan « Restez à la maison » (« Stay at home ») au slogan « Restez vigilants » (« Stay alert »). Son appel à retourner au travail a été immédiatement condamné par les syndicats, qui s'inquiètent des conditions de sécurité. Le chef du Parti travailliste, Keir Starmer, a

déclaré que le plan du Premier Ministre restait trop flou, notamment pour la question des transports en commun.

Sources : *The Telegraph*, *The Guardian*.

---

## L'ESPAGNE

Sources : BBC, Radio France Internationale, *The Guardian*.

L'Espagne est confinée et doit respecter des mesures très strictes – similaires aux mesures françaises – depuis le 14 mars. Ce confinement a été prolongé fin avril jusqu'au 9 mai (par la loi sur l'état d'urgence). Le 13 avril, le gouvernement avait décidé d'autoriser les travailleurs dans les usines et dans le BTP à retourner travailler. Le 28 avril, **le Premier Ministre Pedro Sanchez a dévoilé un plan d'assouplissement du confinement en 4 étapes** (chaque étape devant théoriquement durer deux semaines) qui se terminerait fin juin. Cependant, le gouvernement n'a pas fixé de dates précises de levée des mesures de confinement, afin de pouvoir s'adapter aux circonstances et aux situations locales.

Le pays a commencé par la « **phase zéro** », phase préparatoire qui précède les trois étapes suivantes. Une des mesures de cette phase zéro a autorisé, dès le 26 avril, les enfants de moins de 14 ans à sortir se promener. Les masques ont été rendus obligatoires dans les transports en commun. **La première étape a commencé le 11 mai** : les petits commerces (par exemple, les coiffeurs) ont été autorisés à rouvrir en acceptant les clients uniquement sur rendez-vous. Les restaurants ont pu également rouvrir s'ils préparent de la nourriture à emporter ; et ouvrir leurs terrasses à midi en s'assurant que leur taux d'occupation est de 30% maximum. La même règle s'applique pour les services religieux, qui ont pu recommencer à partir du 11 mai, et pour les théâtres et les cinémas qui pourront rouvrir fin mai. Les magasins pourront *a priori* rouvrir fin juin, en s'assurant de respecter une distance de deux mètres entre chaque personne (acheteur comme vendeur) et que leur taux d'occupation soit de 50% maximum.

**Chaque province peut progressivement lever ses mesures de confinement** selon son taux d'infection, les capacités d'accueil des hôpitaux locaux, et le respect ou non de la distanciation sociale. Par exemple, les zones rurales, les îles Canaries et les îles Baléares sont autorisées à lever le confinement plus rapidement que les villes (notamment Madrid et Barcelone, particulièrement touchées par le virus).

Les **écoles** resteront fermées jusqu'en septembre sauf exception pour les activités de remise à niveau ou pour les enfants de moins de 6 ans dont les deux parents ne peuvent pas télétravailler. Les déplacements ne seront permis pour les Espagnols qu'au sein de leur province jusqu'au terme des quatre étapes.

Pour l'instant, les restrictions sont maintenues : dans les villes de plus 5000 habitants, les enfants et les personnes âgées ne peuvent pas sortir aux mêmes horaires (les horaires 10h-12h et 19h-20h sont réservés aux personnes âgées ; ceux de 6h-10h et de 20h-23h sont réservés aux adolescents âgés de

plus de 14 ans et aux adultes ; ceux de 12h-19h sont réservés aux enfants de moins de 14 ans) ; les sorties restent limitées à un périmètre de moins d'un kilomètre autour du domicile.

L'Espagne a **demandé**, tout comme l'Italie et la France, un **soutien plus fort de la part de l'UE pour relancer l'économie après le déconfinement**. La Banque d'Espagne prévoit que le taux de chômage pourrait monter jusqu'à 21.7% cette année.

Le développement d'une application nationale de traçage des cas de Covid-19 pour maîtriser l'épidémie ne semble pas être envisagé. Cependant, le secrétaire d'État à l'intelligence artificielle du gouvernement espagnol a annoncé sa **participation au PEPP-PT**, projet européen dont l'objectif est de développer une application européenne similaire à celles utilisées dans des pays comme la Corée du Sud, capable de notifier aux utilisateurs les contacts étroits avec les transporteurs COVID-19.

À la date du 13 mai, l'Espagne comptait 580 décès pour 1 million d'habitants.

---

## LA GRECE

### *Le confinement*

À partir du 23 mars, magasins, sites archéologiques, musées, hôtels, centres de divertissement, restaurants et cafés ont fermés. Seuls sont restés ouverts les supermarchés et les pharmacies. Les motifs autorisant un déplacement ont été limités et toute personne devait se munir d'une attestation le justifiant. D'importantes amendes ont été infligées en cas de violation des restrictions.

### *Le déconfinement*

Le Premier Ministre Kyriakos Mitsotakis a annoncé lundi 4 mai un plan de déconfinement progressif. Environ 10% des commerces fermés ont pu rouvrir, dont les librairies, les commerces de matériel électronique, les centres de réparation de voiture, et les salons de coiffure. Les centres commerciaux pourront reprendre leurs activités à partir du 1<sup>er</sup> juin. Le port du masque dans les transports, les hôpitaux et tous les bâtiments publics est désormais obligatoire. Une distance de 2 mètre entre chaque personne doit être respectée dans les magasins.

---

## L'ITALIE

### *Le confinement*

Le dimanche **8 mars**, le Premier Ministre Giuseppe Conte a annoncé la mise en confinement des régions du nord de l'Italie (Lombardie, Piedmont, Emilia-Romagna) les plus touchées par le virus. Ces mesures ont été étendues à l'ensemble du pays le 9 mars. Les premières mesures étaient :

- Obligation de rester chez soi et de ne sortir qu'en cas d'urgence familiale, pour travailler ou pour se soigner.
- Fermeture des écoles et universités.

- Interdiction de tout rassemblement (funérailles, événements culturels...)
- Fermeture des salles de sport, boîtes de nuit, musées et piscines.

**Le 11 mars, le confinement a été renforcé et tous les commerces non-essentiels ont fermé.** Le 21 mars, **toutes les industries non-essentiels ont été arrêtées.** Pour pouvoir sortir, les Italiens devaient être en mesure de fournir une attestation similaire à l'attestation française ; les personnes qui enfreignaient ces règles et se déplaçaient sans raison valable risquaient trois mois de détention ou une amende de 400€. Pour faire de l'exercice ou se promener, les Italiens avaient le droit de sortir à proximité de chez eux et en respectant un mètre de distance avec les autres.

À la date du 13 mai, l'Italie comptait 511 décès pour 1 million d'habitants.

### ***Le déconfinement***

L'Italie a commencé un **processus de déconfinement progressif à partir du 4 mai.** À partir du 4 mai, les restaurants ont pu rouvrir pour de la vente à emporter. 4 millions d'employés d'usines et du BTP pourront retourner travailler. Les Italiens ont été autorisés à se déplacer librement dans leur région et à se rendre dans les parcs qui auront rouvert. Ils ont également le droit de voir leurs proches. Le port du masque est obligatoire dans tous les espaces publics intérieurs et l'utilisation des transports en commun sera fortement découragée. Les salons de coiffure seront rouverts à partir du 1<sup>er</sup> juin. Les écoles, cinémas et théâtre restent fermés jusqu'à nouvel ordre.

Le déconfinement progressif de l'Italie est **compliqué par un système très décentralisé qui permet aux 20 régions du pays d'imposer leurs propres règles** de déconfinement. Ainsi, depuis la semaine dernière, la Vénétie et le sud de la Calabre autorisent le service de repas et boissons dans les bars et les restaurants situés à l'extérieur. La région de Gênes envisage de permettre à de petits groupes de personnes de faire de la voile et de rouvrir ses plages. Emilia-Romagna, région voisine, les maintient fermées, même à ceux qui vivent au bord de la mer.

Cela crée une **situation de grande incertitude qui provoque plus d'anxiété et de confusion** que de joie chez les Italiens. Cette confusion causée par les disparités entre régions provient aussi des annonces du gouvernement, jugées trop floues. Par exemple, le Premier ministre Giuseppe Conte a autorisé les visites aux « congiunti », ce qui signifie les parents, mais aussi plus largement les proches : de nombreux Italiens ont demandé si les amis ou les partenaires rentraient dans cette catégorie. Le gouvernement a finalement dû publier une FAQ pour spécifier que l'on pouvait rendre visite à tous les membres de sa famille, mais pas à ses amis.

Le déconfinement ne semble pas être échelonné par étapes définies, et le gouvernement n'a **pas annoncé de dates précises d'assouplissement des mesures.**

Le déconfinement est **largement motivé par des motifs économiques** : le gouvernement prévoit une récession économique de 8% cette année, et peine à soutenir les employés empêchés de travailler – le Premier Ministre s'est même excusé pour les retards de paiement du gouvernement. Nombreux sont ceux qui veulent relancer l'économie par de grands investissements dans les infrastructures vieillissantes du pays (on se souvient de l'écroulement du pont de Gênes qui avait fait 43 morts en 2018).

Le gouvernement a promis de "simplifier de manière urgente et drastique les procédures administratives" dans des secteurs critiques, notamment la construction, l'économie verte et la connexion Internet pour faciliter la relance de l'économie lors du déconfinement.

L'Italie participe au projet européen PEPP-PT, et a autorisé le développement de l'application « Immuni » suite à un appel d'offre dans le cadre de ce projet.

---

## L'ALLEMAGNE

### *Le confinement*

L'Allemagne a mis en place des mesures de confinement **à partir du 22 mars**. La chancelière Angela Merkel avait annoncé une série de restrictions dont la principale concernait **l'interdiction, sur la voie publique, des rassemblements de plus de deux personnes** ne vivant pas sous le même toit. En pratique, cela signifie que les sorties hors du domicile restaient autorisées en Allemagne pour faire ses courses, aller travailler, se rendre chez le médecin ou faire du sport seul, à condition de maintenir une distance « d'au moins un mètre cinquante » entre deux individus.

Cependant, le **gouvernement n'avait pas organisé de véritable confinement officiel national**, pour deux raisons :

- La première raison est **institutionnelle**. Comme le précise la loi de protection et de lutte contre les infections, adoptée en 2000, ce sont en effet les Länder – et non le gouvernement fédéral – qui ont le pouvoir d'imposer des restrictions de circulation en cas de crise sanitaire. Or ces Länder sont divisés. À l'annonce du confinement, certains défendaient une ligne de fermeté, comme la Bavière et la Sarre qui avaient pris les devants en instaurant un quasi-confinement. D'autres, au contraire, étaient opposés à des mesures trop drastiques, à l'instar du Land de Berlin, fidèle à sa tradition libertaire.
- Selon le quotidien munichois *Süddeutsche Zeitung*, « Merkel [voulait] éviter – elle le dit en petit comité – qu'il y ait à la fin davantage de morts par suicide, à cause de la solitude et de la violence derrière des portes closes, qu'à cause du coronavirus ».

En pratique, les mesures allemandes ne différaient pas tant des mesures françaises. Les Allemands n'ont pas besoin d'attestation pour leurs sorties, mais la police est en droit de leur demander les raisons pour lesquelles elles se trouvent dans l'espace public. Et, en cas d'infraction, les sanctions pourront aller jusqu'à 25 000 euros (pour les restaurants ou magasins par exemple).

À la date du 13 mai, l'Allemagne comptait 93 décès pour 1 million d'habitants.

Source : *Le Monde*.

### *Le déconfinement*

L'Allemagne avait **amorcé un déconfinement progressif dès le 20 avril**. La plupart des magasins d'une surface inférieure à 800 mètres carrés (commerces d'alimentation, librairies, concessionnaires automobiles...) ont pu de nouveau accueillir du public depuis le lundi 20 avril ; les écoles et les lycées

ont rouvert à partir du 4 mai, en commençant par les élèves les plus âgés (une semaine plus tard en Bavière, la région la plus touchée par le coronavirus) ; les coiffeurs également.

**Les restaurants, les bars et les hôtels ont pu rouvrir à partir du 11 mai.** Le championnat de football de la Bundesliga reprendra samedi, le sport en plein air sera de nouveau autorisé pour le grand public et les Allemands pourront recevoir leur famille et leurs amis dans deux foyers au maximum.

Les musées et les zoos ont rouvert leurs portes et se sont dotés de nouveaux aménagements inventifs pour séparer les visiteurs. Par exemple, au musée d'art moderne du Land de Brandebourg, à Cottbus, au sud-est de Berlin, les visiteurs peuvent, par deux, prendre chacun une extrémité d'un poteau ou d'un ruban d'exactly 1,5 m de long pour garder leur distance.

La **chancelière allemande Angela Merkel** avait accepté ces mesures de déconfinement face à la pression des régions mais s'était dite, en annonçant le déconfinement progressif, **"très préoccupée" par un éventuel relâchement des Allemands** dans le respect des restrictions contre la pandémie, et avait appelé à ne pas crier victoire trop vite : "Aller trop vite serait une erreur, c'est ce qui m'inquiète". Cette crainte d'une deuxième vague semble justifiée : deux jours seulement après l'annonce d'un retour progressif à la normale, un **canton allemand de Rhénanie du Nord-Westphalie a décidé de revenir au confinement.** Un important foyer de Covid-19 est apparu dans la ville de Coesfeld où plus de 100 des 1.200 employés d'une usine de transformation de viande ont été infectés. Il a été décidé de reporter d'une semaine la levée des restrictions concernant les contacts entre les personnes et l'ouverture des restaurants. Ce n'est pas le seul endroit qui inquiète en Allemagne. Dans le Land du Schleswig-Holstein, frontalier du Danemark, un abattoir du canton de Segeberg a enregistré 109 contaminations. Plus à l'est en Thuringe, plusieurs maisons pour personnes âgées ont connu une hausse du nombre de cas.

Face au risque d'une deuxième vague (jugée « certaine » par les virologues), Angela Merkel et les Länder allemands se sont entendus **mercredi 6 mai sur "un mécanisme de reconfinement" au niveau local** si le nombre des contaminations par le nouveau coronavirus repartait à la hausse. Ce mécanisme se fait par canton, ville, voire même par établissement lorsqu'il s'agit d'une maison de retraite ou d'un immeuble d'habitation, et non plus comme jusqu'ici de manière généralisée pour une région ou le pays tout entier. **Le seuil de déclenchement de ce reconfinement a été fixé à 50 infections en moyenne pour 100 000 habitants sur une période de sept jours par zone.**

Trois cantons allemands dépassent la limite autorisée de cas de nouvelles contaminations dans le cadre du plan de déconfinement (50 pour 100.000 habitants), et l'un d'eux a déjà repoussé en conséquence des mesures d'assouplissement. Cinq autres se rapprochent de ce seuil.

Malgré le retour en cours à la normale, le **déconfinement ne va pas assez vite pour une partie de la population.** Plusieurs milliers de personnes ont à nouveau manifesté samedi 9 mai notamment à Stuttgart, Francfort, Munich, Cologne ou Berlin, contre ce qui reste encore de mesures de restriction, notamment le port du masque dans les magasins, transports en public, ainsi que l'interdiction de grands rassemblements.

Concernant le **développement d'une application de traçabilité du virus**, l'Allemagne a annoncé sa participation au projet européen PEPP-PT. Elle avait déjà lancé, dès le 7 avril, l'application Corona-Datenspende (« don de données corona »), sur la base du volontariat pour les Allemands possédant des montres connectées.



Du côté des conséquences économiques du confinement, l'Allemagne anticipe une récession majeure, avec une baisse attendue de 6,3% du PIB en 2020.

Sources : *The Sunday Telegraph, Le JDD, Le Parisien, L'Express.*

---

## LA BELGIQUE

### *Le confinement*

La première mesure de restriction des relations sociales a été la fermeture des écoles et universités, annoncée le 13 mars 2020 et effective le 16 mars. Le 17 mars, Sophie Wilmès, à la tête d'un gouvernement formé en urgence (la Belgique ne disposait pas d'un gouvernement de plein exercice depuis la chute de la précédente coalition décembre 2018), a annoncé un confinement généralisé. Les Belges étaient autorisés à sortir pour se rendre au travail quand le télétravail n'est pas disponible, pour faire ses achats de première nécessité, aller chez le médecin, à la pharmacie, à la poste, à la librairie, à la banque ou pour aider les personnes dans le besoin. Tous les rassemblements étaient interdits et les marchés en plein air fermés. L'activité physique était permise à l'extérieur, et même encouragée, mais uniquement avec les personnes vivant sous le même toit. Lors des sorties, il était obligatoire de garder une distance de 1,5 mètre avec les autres. Les Belges ne devaient pas fournir d'attestation pour sortir, mais s'ils étaient contrôlés dehors sans raison valable, ils pouvaient être sanctionnés d'une amende de 26 à 500 euros, voire d'un emprisonnement de huit jours à trois mois.

À la date du 13 mai, la Belgique comptait 764 décès pour 1 million d'habitants.

Source : rtbf.be

### *Le déconfinement*

Le déconfinement de la Belgique s'organise en **trois phases**. Après chaque phase, un contrôle sera opéré avant de passer à la phase suivante (contrôle selon les critères d'état de propagation du virus, du nombre d'hospitalisations, de la saturation des soins intensifs...)

Pour la « **phase 1** », Le Conseil National de sécurité belge a autorisé, à partir du dimanche 10 mai, les **contacts avec 4 proches** (groupe de 4 personnes qui seront toujours les mêmes) ; et la **réouverture des commerces non alimentaires** à partir du 11 mai. Cette dernière mesure a provoqué des files d'attente impressionnantes dès le matin du 11 mai. Le port de masque est fortement recommandé, mais pas obligatoire. Les métiers de contact hors soins médicaux et paramédicaux, comme les coiffeurs ou les tatoueurs, restent fermés. De même pour les cafés, bars et restaurants.

La « **phase 2** » du déconfinement a commencé le **18 mai**. Les écoles ont ainsi pu rouvrir à temps partiel, avec des règles sanitaires strictes. Le Conseil de Sécurité belge examine également à partir du 18 mai la possibilité d'une reprise des marchés, d'une réouverture des musées, des bibliothèques et des parcs zoologiques ; d'une réouverture des salons de coiffure ; de l'élargissement du nombre de

personnes présentes aux mariages et aux enterrements ou encore de la reprise des entraînements sportifs à l'extérieur.

La « **phase 3** » du **déconfinement** devrait commencer le **8 juin**, et concernerait la réouverture des hôtels, les déplacements vers les résidences secondaires, la réouverture des bars et restaurants. Cette date de lancement de la phase 3 sera cependant bien dépendante de l'évolution de la situation sanitaire.

La Belgique n'envisage pour l'instant pas de développer une application de traçabilité du Covid-19. Elle met cependant en place une **stratégie de « testing et tracing »**, dépistage et traçage. Un test de laboratoire devrait être offert à tous ceux qui présentent des symptômes, les personnes exposées au virus de par leur profession et les personnes en contact avec une personne contaminée. La capacité belge devrait atteindre les 25.000 tests par jour, une capacité qui pourra être élargie jusqu'à 45.000 tests. Les tests sérologiques seront destinés à étudier l'immunité dans des groupes sélectionnés, suivre l'épidémie et réaliser des tests sur prescription du médecin.

Pour le traçage, il y aura dans chaque entité fédérée un call center de 2.000 personnes. Chaque communauté fera le suivi avec le soutien d'une plateforme commune et l'appui du fédéral. Au niveau interfédéral, un comité sera en charge du tracing des contacts rapprochés. Une base de données commune sera créée. Un cadre juridique pourrait être mis en place si cela est nécessaire, afin de protéger la vie privée. Cela débiterait dès la première phase du déconfinement. La personne infectée sera appelée, devra donner la liste de personnes avec lesquelles elle a été en contact. Ces personnes seront alors contactées et en cas de présence de symptômes, elle serait prise en charge.

Source : *Le Soir. be*

---

## LE DANEMARK

### *Le confinement*

Le Danemark a confiné sa population dès le **11 mars**, et fermé ses frontières le 14 mars, soit trois jours avant la plupart de ses voisins européens, dont la France. Le Danemark a été le deuxième pays européen, après l'Italie, à confiner sa population, alors même qu'il ne comptait aucun décès lié au Covid 19 (l'Italie en comptait déjà des centaines). Le gouvernement a demandé de respecter les distances sanitaires, de pratiquer les gestes « barrière », et a appelé les personnes faisant partie des groupes à risques et à celle présentant des symptômes à rester chez elles. Les **sorties n'ont pas été limitées**, mais les **rassemblements de plus de 10 personnes ont été interdits**. Les crèches, écoles, universités ont été fermées, tout comme les églises, cinémas, théâtres, salles de concert. Les restaurants, bars, cafés ont fermé sauf ceux proposant des livraisons ou de la vente à emporter. Les coiffeurs, instituts de beauté, tatoueurs, physiothérapeutes ont aussi fermé leur porte. Tous les magasins, hors ceux de premières nécessités, ont été incités à fermer également. Il a été demandé aux employés de la fonction publique de rester chez eux et à ceux du secteur privé de télé-travailler dans la mesure du possible (le télétravail est déjà très développé en temps normal).

Le Danemark a mis en place un système de compensation pour les indépendants et des aides aux entreprises pour qu'elles ne licencient pas leur personnel. Les aides s'élevaient, à la date du 23 avril, à 400 milliards de couronnes (60 milliards d'euros), prêts et garanties compris. Ces mesures sont

maintenues jusqu'au 8 juillet. Le Ministre des finances a annoncé que le gouvernement allait financer ces mesures en émettant des obligations d'État. La ville de Copenhague va anticiper le lancement de grands travaux afin de contribuer à la relance de l'activité économique avec notamment une cinquantaine de chantiers de rénovation d'écoles ou d'amélioration de l'efficacité énergétique, pour un budget de 350 millions de DKK (soit 47 millions d'euros).

### **Le déconfinement**

Constatant une baisse continue du nombre d'hospitalisations et du nombre de patients en soins intensifs, un déconfinement très progressif et contrôlé a été annoncé par la Première Ministre Mette Frederiksen. Ce déconfinement s'organise en **quatre phases** :

La **phase 1** a commencé le **15 avril** :

- depuis le 15 avril, la réouverture des écoles maternelles et primaires et terminales mais dans des conditions bien spécifiées : lavage de mains répété tout au long de la journée, désinfection des locaux et du matériel, les enfants devront passer la plupart de leur temps à l'extérieur en gardant une distance de 2 mètres...
- depuis le 20 avril, la réouverture des petits commerces type coiffeurs, salons de massage, de tatouage, cabinets de dentistes, kinésithérapeutes, ostéopathes, physiothérapeutes, écoles de conduite.

Le confinement a été maintenu pour les autres secteurs jusqu'au 10 mai.

La **phase 2** a commencé le **11 mai** : les sports professionnels ainsi que les sports amateurs, dès lors qu'ils ne rassemblent pas plus que 10 personnes, ont été autorisés à reprendre leurs activités. Des matchs de la ligue danoise de foot ont d'ailleurs déjà eu lieu le week-end du 9-10 mai. Les magasins et centres commerciaux ont également pu rouvrir. La distance de sécurité à maintenir entre chaque personne est passée de 2 mètres à 1 mètre. À partir du 18 mai, les élèves de 11 à 18 ans peuvent retourner à l'école et les garderies scolaires pourront à nouveau accueillir des enfants. Les bibliothèques accueillent à nouveau du public mais uniquement pour les emprunts et retours de livres. Les lieux de cultes et autres institutions religieuses ont rouvert leurs portes. Les bars, cafés, restaurants peuvent rouvrir mais à certaines conditions : nombre de clients, distances, horaires d'ouverture... Les frontières resteront en revanche fermées jusqu'au 1<sup>er</sup> juin au moins.

La **phase 3** commence le **8 juin** : les institutions culturelles comme les musées, les cinémas et les parcs d'attraction, les zoos, aquariums, jardins botaniques ou les activités pour les enfants devraient reprendre leurs activités. La restriction des rassemblements de maximum 10 personnes est maintenue jusque la date du 8 juin, elle passerait ensuite à 30 ou 50.

La **phase 4** commencerait en **août** : ce serait au tour des universités de pouvoir rouvrir ainsi qu'aux boîtes de nuit, aux salles de sport en intérieur.

Les Autorités de santé danoises ont lancé une campagne de tests auprès du personnel de santé et de toute personne présentant des symptômes mais elles ont aussi pour objectif de tester le reste de la population et ce jusqu'à 42 000 personnes quotidiennement. Le 12 mai, le gouvernement a annoncé que « les autorités commenceront à rechercher avec qui les personnes infectées ont été en contact. Ainsi, elles pourront être isolées rapidement car nous pourrions briser les chaînes de l'infection ».

Ce déconfinement par vagues est un essai. Le gouvernement danois observe de près les chiffres des contaminations afin d'ajuster les étapes de réouvertures ou de revenir en arrière s'il le fallait.

Sources : *The Independent*, Le Petit Journal.

---

## LA SUEDE

La Suède n'a **pas mis en place de confinement**, choisissant plutôt d'instaurer des **mesures de d'isolation sociale en faisant appel à la responsabilité individuelle** et au civisme. Certaines règles ont cependant été fixées, comme l'interdiction des rassemblements publics de plus de 50 personnes sous peine de 6 mois de prison. Cela implique, entre autres, la fermeture des grandes enseignes, des cinémas ou des théâtres. Depuis le 19 mars, le gouvernement a fermé ses frontières uniquement aux personnes voyageant depuis un pays hors Union Européenne ; cela s'applique jusqu'au 15 mai. Les lycées et universités dispensent leur enseignement à distance depuis le 18 mars. Les écoles restent ouvertes. La plupart des entreprises a pris l'initiative de mettre en place le télétravail pour leurs employés. Côté restauration, il n'y a plus de service au bar, il faut s'asseoir à une table pour consommer et respecter les mesures de distanciation sociale.

Ce choix de mettre en place une « liberté sous responsabilité » s'explique, selon l'historien Lars Trägårdh, par le fait qu'en Suède, « les études révèlent un **très haut degré de confiance, tant des citoyens à l'égard de l'État, que de l'État vis-à-vis des citoyens, ou encore des Suédois entre eux**. Dans le contexte de la pandémie, lorsque les autorités émettent des recommandations, elles partent du principe qu'elles seront suivies, tandis que les citoyens ont confiance dans les recommandations qui leur sont données. »

L'État suédois a également pris de nombreuses mesures aussi bien pour les salariés, entrepreneurs, chômeurs et étudiants. L'Etat apporte son soutien aux entreprises procédant au chômage partiel en allégeant les coûts salariaux de trois quarts, aux entreprises de moins de 30 salariés en réduisant les charges patronales, aux entrepreneurs en reportant de 3 mois la collecte de l'impôt... L'accès à l'assurance chômage est facilité, et le montant des aides est augmenté. L'État injecte également 2 milliards de sek dans la formation et 180 millions aux communes pour faciliter l'emploi de 20 000 jeunes cet été.

**Cette stratégie est-elle efficace ?** Si la Suède, au début de l'épidémie, était considérée par l'OMS comme un potentiel "modèle" pour le déconfinement des autres pays, le pays est beaucoup plus touché que ses voisins scandinaves, avec, à la date du 25 mai, 4,5 morts par jour par million d'habitants, 10 fois plus que le Danemark et 20 fois plus que la Finlande, deux pays comparables en termes de densité de population, de système de soins et de niveau de revenus. La stratégie de non-confinement, au début bien accueillie, est désormais critiquée par la population qui s'inquiète des chiffres records de la mortalité. Le gouvernement est notamment accusé d'avoir "sacrifié" les personnes âgées.

Sources : Le Petit Journal, Ouest-France.

## LA NORVEGE

### *Le confinement*

La Norvège a opté, à partir du 12 mars, pour une **stratégie de semi-confinement**. Les écoles et universités ont fermé, ainsi que les salons de coiffure, les salles de sport, les piscines, les bars... Les restaurants ont pu rester ouverts, mais à condition de s'assurer que chacun reste à 1 mètre de distance des autres. Les centres commerciaux et magasins sont restés ouverts. Tous les rassemblements sportifs et culturels ont été interdits. Les rassemblements de plus de 5 personnes ont été interdits. Les sorties n'ont pas été limitées.

### *Le déconfinement*

Les écoles primaires et les crèches ont rouvert à partir du 27 avril, et les collèges et les lycées à partir du 11 mai. Les bars rouvriront à partir du 1<sup>er</sup> juin. Le nombre de personnes pouvant se réunir à tout moment a été assoupli ; les réunions privées sont désormais autorisées à un maximum de 20 personnes. En public, les rassemblements sont désormais autorisés jusqu'à un maximum de 50 personnes. À partir du 15 juin, les événements rassemblant plus de 200 personnes seront autorisés, et les salles de sport et piscines pourront rouvrir. La Premier Ministre Erna Solberg a déclaré que « Le gouvernement a choisi de donner la **priorité aux enfants, puis à la vie professionnelle, et enfin à d'autres activités** ».

Afin de maîtriser l'épidémie, la Norvège a lancé une application de traçabilité du COVID 19 dès le 16 avril. Développée localement, cette application appelée **Smittestopp** ("Stop à l'infection") vise à donner aux autorités sanitaires une meilleure connaissance sur la propagation de l'épidémie et à informer chaque utilisateur s'il a été en contact avec une personne infectée.

Source : *The Financial Times*.

**Publié le 26 mai 2020.**